

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 74 (1982)
Heft: 7-8

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les frontaliers – une catégorie négligée de travailleurs étrangers

par Karl Aeschbach

Ils sont 110 000 à franchir chaque jour ouvrable la frontière pour travailler en Suisse. Ils viennent en majeure partie de France et d'Italie. Aussi nombreux que les saisonniers, ils constituent environ le septième de la main-d'œuvre étrangère occupée chez nous. En dépit de son importance et des répercussions de son emploi sur notre économie, on constate que ce groupe et ses problèmes ont été regrettablement négligés. Cette constatation vaut aussi pour les syndicats.

Il est pourtant évident que les frontaliers forment – avec les saisonniers – cette «armée de réserve» que l'on a si souvent dénoncée. Limités dans leurs droits individuels par les prescriptions de la police des étrangers, ces travailleurs sont les premières victimes des pressions exercées sur les salaires et les conditions de travail. Les frontaliers sont aussi plus exposés en cas de crise. A la différence des autres catégories de travailleurs étrangers, ils ne sont pas soumis à un contingentement. C'est d'ailleurs ce qui explique le fort accroissement de leurs effectifs au cours des dernières années.

Ce numéro de la «Revue syndicale» présente la documentation que requiert une large discussion dans l'optique syndicale. Martino Rossi et Philippe Jeanneret, deux économistes, analysent la situation dans les deux régions où les problèmes – y compris celui des frontaliers – sont les plus préoccupants: le Tessin et la région du Jura. Camille Bertrand, frontalier français et mandataire de ses collègues au sein de la commission de l'USS pour les problèmes de la main-d'œuvre étrangère, présente le «Groupement des frontaliers» de la région de Genève. Kurt Walter, président du cartel syndical de Bâle-Ville, expose la situation dans la «Regio basiliensis». Pour peindre la toile de fonds européenne du phénomène frontalier et nourrir une réflexion sur la politique sociale, nous publions un article de Charles Ricq emprunté à la Revue internationale de sécurité sociale.